

COMPTE RENDU du CDAS du 2 OCTOBRE 2012 :

Cette réunion a débuté par une réflexion sur les retraités. Il a été question des activités et actions menées vers les retraités et quelles possibilités nouvelles pourraient leur être ouvertes. Quelques chiffres : on compte au niveau du département 1395 pensionnés pour 2011, chiffre en augmentation 1339 en 2010.

La délégation départementale garde le contact avec nos retraités par l'envoi des vœux en début d'année et par messagerie pour 200 d'entre eux.

Chaque année 2 à 3 sorties ou excursions leurs sont réservées, elles connaissent un grand succès.

Des actions de solidarité (visite à domicile, conférence avec la Mutualité française ou des intervenants de santé publique) sont organisées au profit des retraités du département.

Le budget local ne permet pas de mener d'autres actions en faveur des retraités, on constate d'ailleurs que la galette des rois des retraités a été supprimée en 2011 faute de crédit suffisant. Il est difficile d'initier des manifestations sans crédit plus important.

La discussion a ensuite porté sur le budget d'initiative locale (BIL), il s'agit d'une dotation que perçoit la délégation départementale pour des actions locales au profit des actifs et des retraités des finances.

Le budget 2012 est de 38200 euros. Une part importante (21500 €) est consacrée à l'organisation de l'arbre de Noël qui aura lieu cette année le 2 décembre 2012.

404 enfants du département sont invités. L'année dernière 230 enfants avaient assisté au spectacle.

Des craintes pèsent sur le maintien dans son montant actuel pour le budget 2013.

Cette réunion avait pour objet également l'élection du délégué à l'action sociale.

Un seul candidat était présent, Michel BASTIEN a vu son contrat renouvelé par 5 voix pour et un bulletin blanc.

Les deux postes d'adjoint à la délégation risquent de ne pas être reconduits au terme des contrats. En effet, avec moins de 1500 agents actifs sur le département un seul poste est nécessaire.

Là aussi, on constate donc une menace sur les emplois d'action sociale.

<http://www.financespubliques.cgt.fr/42/>